

Rentrée Licence 1 LLCER

Direction UFR
4 septembre 2017

L'Université Grenoble Alpes

Quelques chiffres

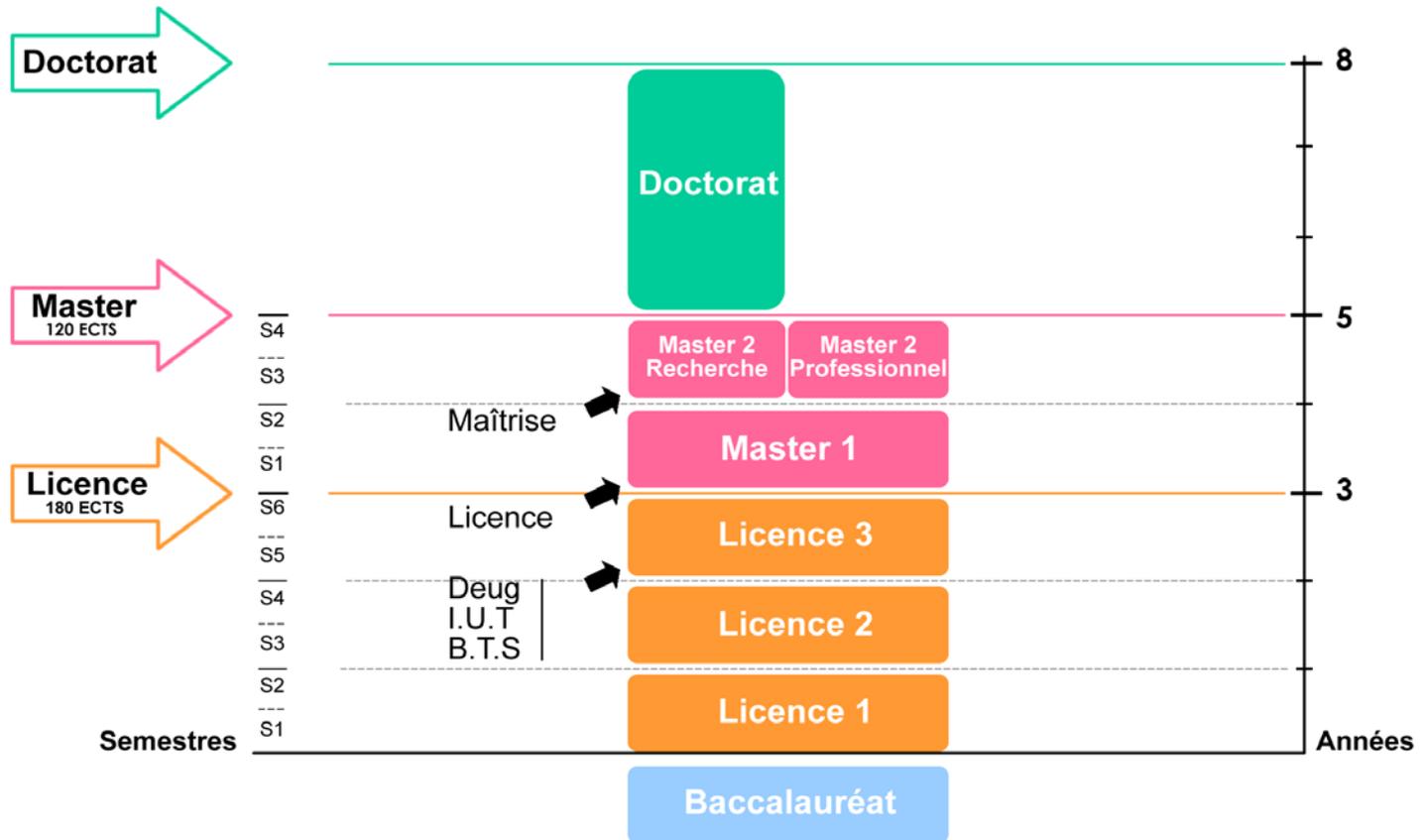
45 000 étudiants

5 000 personnels enseignants et administratifs dont environ 200 à l'UFR de Langues étrangères

24 Unités de Formation et de Recherche (UFR) ou assimilés dont l'UFR de Langues étrangères

180 nationalités différentes

L'université : les règles d'obtention du diplôme



L'UFR de Langues étrangères

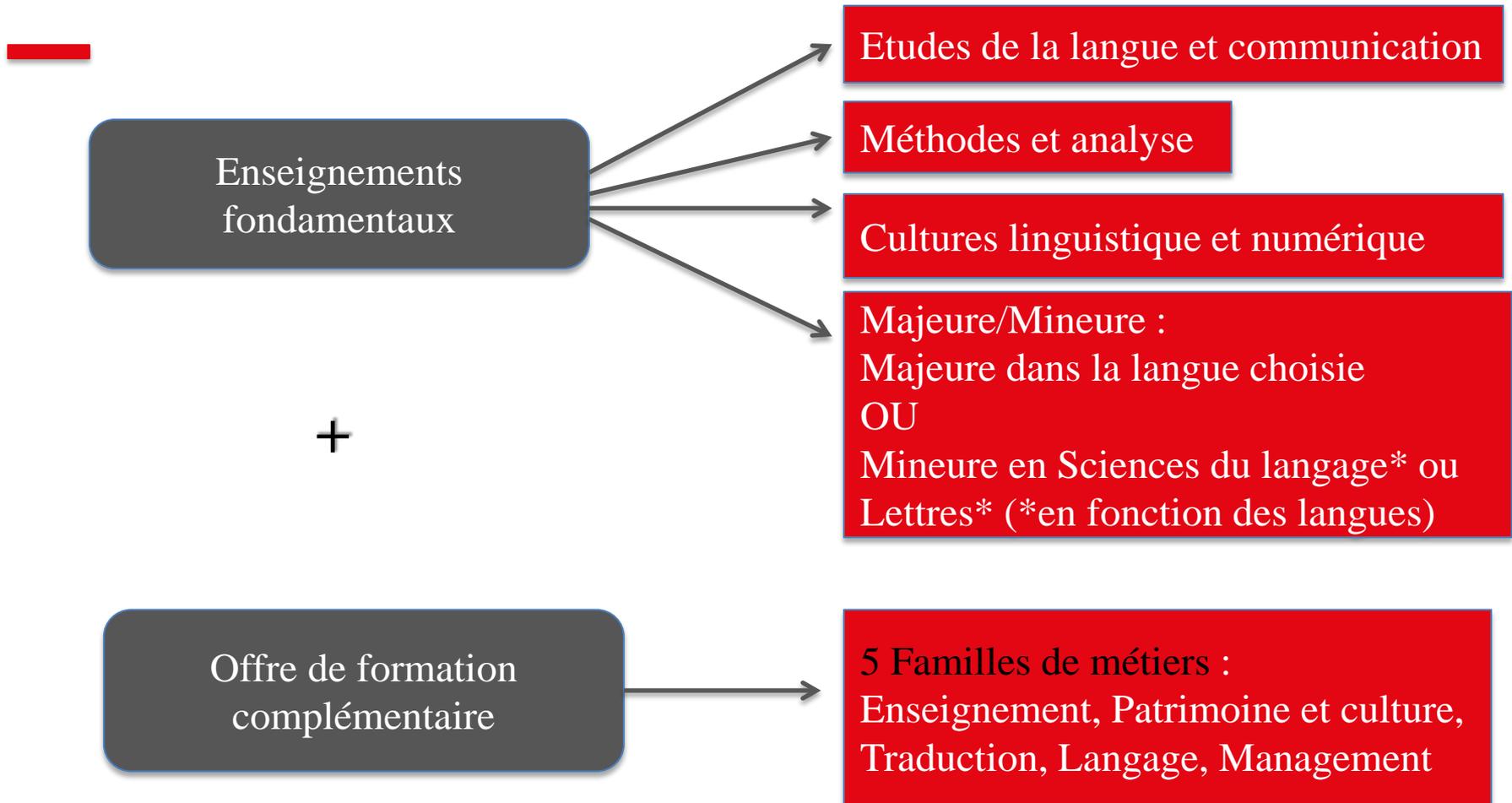
- 2 mentions de licence :
 - Langues Etrangères Appliquées (LEA)
 - Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)

- Nombre d'étudiants : 2800 dont :
 - 1650 en licence LEA
 - 750 en licence LLCER

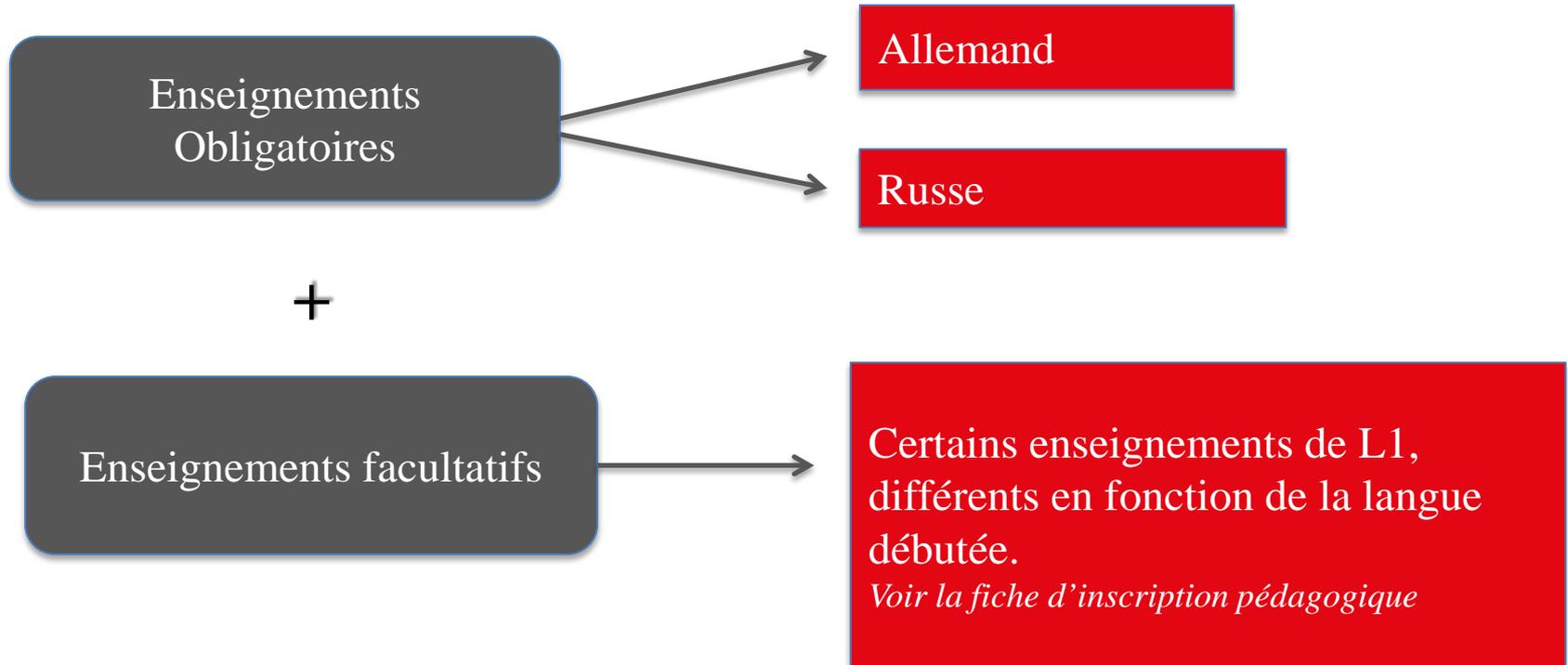
Taux de réussite en licence LLCER

	Admis	%
L1 LLCER	131	44
L2 LLCER	84	66
L3 LLCER	76	66

Licence LLCER : le contenu



Licence débutant LLCER : le contenu



Le règlement des études

- **C'est LE document support pour toutes les règles d'obtention de votre année et de votre diplôme :**
 - ✓ **Descriptif de la formation**
 - ✓ **Comment obtenir son année**
 - ✓ **Les règles de progression**
 - ✓ **Les modalités de contrôle des connaissances - MCC**

Le règlement des études : MCC

Document de synthèse qui regroupe :

- **Le programme :**
 - intitulé de cours
 - nombre d'heures
- **Les modalités de contrôle des connaissances :**
 - contrôle continu et/ou examen terminal
 - Écrit/oral/dossier...
- **Le poids des UE**

- **Ce document vous sera envoyé par mail sur votre boîte institutionnelle**

Le règlement des études : MCC

Année Universitaire 2016/2017

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Langues Etrangères

UNIVERSITÉ Grenoble Alpes		urs-type : L1 LLCER Anglais		Intitulé Diplôme : L1-L2 LLCER ANGLAIS		Code VDI : NCLLC1		106		Intitulé Etape : L1 LLCER ANGLAIS		Code VET : NCL1AN		160	
Parcours pédagogique (le cas échéant) :				Date approbation CFVU : 16/06/2016				N° de version dans l'accréditation :				Formation Initiale/Formation Continue			
Responsable de la Formation : Evelyne Chabert				Présentiel											
Responsable de l'Année : Evelyne Chabert															
SESSION 1															
Code de l'UE	Nature de l'UE	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef UE	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max					
					Nature de l'épreuve	Coef (1)	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef (2)	OUI nouveau coef (1)	OUI nouveau coef (2)	NON			
SEMESTRE 1															
NCANIU10	o	UE 1 : Etude de la langue et communication	6	6	...										
NCANIM11	o	EC Grammaire	1,5	1,5	...		E	1h	100%						
NCANIM12	o	EC Phonétique	1,5	1,5	...		E	1h	100%						
NCANIM13	o	EC Maîtrise de la Langue	3	3	Ecrit et/ou Oral	2									
					Oral	1									
NCANIU20	o	UE 2 : Méthodes et analyses	6	6	...										
NCANIM21	o	EC Littérature	1,5	1,5	...		E	1h	100%						
NCANIM22	o	EC Civilisation	1,5	1,5	Ecrit et/ou Oral	25%	E	1h30	75%						X
NCANIM23	o	EC Traduction	3	3	Ecrit et/ou Oral	100%									
NCANIU30	x	UE 3 : Panoramas culturels et linguistiques	6	6	...										
NCANIM31	o	EC Littérature	1,5	1,5	...		E	0h30	100%						
NCANIM32	o	EC Civilisation	1,5	1,5	...		E	0h45	100%						
NCANIM33	o	EC Patrimoine	3	3	...		E	1h	100%						
NSSLIU02	X	UE3 Sciences du langage	6	6											
NSX1MIN0	O	Diversité linguistique	3	3											
NSX1MIN1	O	Développement de la parole	3	3											
NLLTIU00	X	UE3 Lettres modernes	6	6											
NLLTIX00	O	Panorama de la littérature mondiale	3	3											
NLLTIX01	O	Culture et expression	3	3											
NCANIU40	o	UE 4 : Cultures linguistique et numérique	3	3											
NCANIM41	o	EC Compétences langagières	3	3	Ecrit et/ou Oral	100%									
NCANIC50	o	UE 5-Métier	9	9											

Comment obtenir son année

- L'assiduité aux cours et aux examens
- Valider son semestre :
 - obtenir une note de 10/20 au semestre : résultat *Admis*
- Valider son année :
 - obtenir une moyenne générale de 10/20 aux 2 semestres : *Admis*
 - OU**
 - Obtenir une moyenne générale annuelle de 10/20 par compensation annuelle : *Admis compensé*

Comment obtenir son année

- Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle.
- En cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage

ex : Si vous avez 9/20 au semestre 1 et 11/20 au semestre 2, soit 10/20 à l'année,

→ vous ne pouvez pas repasser des épreuves du semestre 1, les enseignements sont acquis

Les Examens

- **Les contrôles continus et les contrôles terminaux anonymes**
- **2 sessions :**
 - **La session initiale :**
 - **Janvier : examen du semestre 1 – Du 8 au 20 janvier inclus**
 - **Mai : examen du semestre 2 – du 7 au 26 mai inclus**
 - **La session de rattrapage (juin)**
 - **Dates précises sur le site de l'UFR**
- **La fraude :**
- ✓ **Sanction : peut aller jusqu'à l'exclusion de toute université française pour une durée de 5 ans.**

Relevé de note

- Dès cette année, les relevés de notes seront disponibles sur votre coffre fort numérique

DIGIPOSTE

Lors de votre inscription à l'université, l'UGA vous a créé un précompte automatique lié à votre login étudiant. Pour y accéder, il vous suffit de [confirmer votre inscription par le biais de votre intranet LEO](#). Les documents reçus sont des originaux numériques ayant strictement la même valeur que des originaux papiers. Ils portent d'ailleurs un « sceau de certification », tampon de la Poste, qui fait foi.

L'Etudiant dans son UFR : ses interlocuteurs

- La direction de l'UFR
 - Le responsable de la scolarité
 - La gestionnaire L1 LLCER
 - Le responsable pédagogique L1 LLCER
 - Le Directeur des études (DETU)
 - Votre enseignant référent
 - La bibliothèque de l'UFR
- **Pour toutes questions, n'hésitez pas, contacter votre gestionnaire!**
- Bureau F213, llcer-scolarite-l1@univ-grenoble-alpes.fr
 - Connectez vous à notre site web pour retrouver toutes ces infos!

Relations internationales

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2^e année :

- **programmes ERASMUS**
- **partenariats avec d'autres universités**

Des programmes d'échanges internationaux sont possibles avec plus de 130 universités, réparties dans 25 pays sur tous les continents.

Des réunions de présentations auront lieu dans le courant du mois d'octobre

Contact : Maud Faïs Romat

Orientation - Réorientation

Accompagnement dans l'élaboration de projets d'études et professionnels :

- **Un enseignant référent vous aidera dans vos choix de famille de métiers et de majeure/mineure**
- **Des ateliers et des entretiens individuels pour préciser votre orientation et valoriser vos compétences (CV, lettre de motivation, entretiens...)**
- **En L1 : différents dispositifs de réorientation**
- **Espace Orientation et insertion professionnelle**
 - **Bâtiment PMF**

Bibliothèque

Deux bibliothèques à votre disposition :

- **Bibliothèque de Langues étrangères**
 - Bâtiment F, 2^{ème} étage
 - Des visites prévues le mardi 5 sept, sur inscription. (*doodle à compléter*).

 - **BU Droit Lettres**
 - Visites par groupe le lundi 11 septembre, sur inscription (avant le 8 septembre). (*doodle à compléter*).
- Informations inscrites sur la plaquette de rentrée distribuée à l'entrée.

Dispositif particulier

Les étudiants avec un handicap :

- Contacter le SAH
- Puis votre référent à l'UFR : Mme Vallet
- Objectif : mettre en place des dispositifs pour le suivi de vos cours et l'organisation des contrôles et examens

Les sportifs de haut niveau :

- contact : Mme Rodriguez
- Puis le Directeur des études (DETU) LLCER
- Objectif : aménager votre cursus

ADE étudiants : votre emploi du temps en temps réel

Site UGA : www.univ-grenoble-alpes.fr

Choisir Intranet Etudiants (LEO)
ou Accès direct / emploi du temps
ou Vie étudiante / mes outils de vie pratique
 / Consulter son emploi du temps

De nouvelles fonctionnalités

Un tutoriel d'utilisation à télécharger

Une aide : sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

Une synchronisation avec votre agenda tutoriel à télécharger

Plus d'infos et d'astuces sur le forum Vie pratique, mercredi 6 septembre



**UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes**



Département
Langues étrangères
appliquées (LEA)

Composante / UFR



Département
Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales (LLCER)

Toutes les informations concernant votre UFR :
langues-etrangeres.univ-grenoble-alpes.fr

Intranet étudiant (emploi du temps, relevés de notes, informations institutionnelles...) :
leo.univ-grenoble-alpes.fr

...

➤ **Merci aux étudiants Débutants de se rendre pour la réunion de 10h30 :**

- Allemand : bâtiment Stendhal F, 3e étage, salle F311
- Russe : bâtiment Stendhal F, 3e étage, salle F315

➤ **Début des cours : 18 septembre**

L'inscription pédagogique en L1 LLCER

- Pour vous inscrire pédagogiquement, votre inscription administrative doit obligatoirement être faite !

- L'inscription pédagogique se fait en 7 étapes :
 - ✓ Etape 1 : le test de langues
 - ✓ Etape 2 : Vos forums
 - ✓ Etape 3 : RDV avec un enseignant
 - ✓ Etape 4 : votre inscription pédagogique en ligne
 - ✓ Etape 5 : vérifier la compatibilité de votre emploi du temps
 - ✓ Etape 6 : modifier votre inscription
 - ✓ Etape 7 : Début des cours

Etape 1 : le test de positionnement en langue

- 
- **C'est OBLIGATOIRE, sauf pour le russe**
 - **Jusqu'à demain!!!**
 - **Lien de connexion : <http://eformation.univ-grenoble-alpes.fr>**

Etape 2 : Vos Forums

➤ **Forum des enseignements transversaux à choix (ETC):**

Mercredi 6 septembre

13h30-17h

Galerie des amphis- Bâtiment Pierre Mendès France

➤ **Forum Vie pratique (EDT, LEO, ...)**

Mercredi 6 septembre

12h-18h

Entre l'arrêt de tram et le Bâtiment Pierre Mendès France

➤ **Forum des sports :**

Lundi 11 et jeudi 14 septembre,

17h-20h

Centre sportif universitaire (piscine du campus)

Etape 2 : Parcours découverte du Campus

Mercredi 6 septembre

départ 9h

Gpe 1 : Allemand (déb+L1)
+ Russe (déb+ L1)

Gpe 2 : Espagnol

Gpe 3 : Italien

départ 10h

Gpe 4 : Anglais de A à Ca

Gpe 5 : Anglais de Ce à Ge

Gpe 8 : Anglais de Gi à L

départ 11h

Gpe 7 : Anglais de M à N

Gpe 6 : Anglais de P à R

Gpe 9 : Anglais de S à Z

Etape 3 : RDV avec un enseignant

- C'est une rencontre obligatoire avec les enseignants, organisée entre le jeudi 7 et le mardi 12 septembre après-midi.

- Objectif : choisir vos enseignements optionnels :
 - Majeure/Mineure
 - UE métier ou Offre de formation complémentaire (OFC)

- Des créneaux à respecter en fonction de votre langue
- Les places dans les enseignement à choix sont limitées

- Attention : présence **obligatoire**.
Vous ne pourrez pas vous présenter aux examens si vous ne vous êtes pas inscrits pédagogiquement!

Etape 4 : Inscription pédagogique en ligne

➤ **Obligatoire**

Sans Inscription, pas d'examen !

➤ **Période**

du jeudi 7 au mardi 12 septembre minuit!

➤ **Comment faire ?**

En ligne, en vous connectant sur votre ENT

- <https://ipweb-uga.grenet.fr/ipweb-UGA/loginInscription.jsf>

OU

**En présentiel du jeudi 7 au mardi 12 septembre
Salle F107 – Bâtiment Stendhal**

Etape 5 : Vérifier la compatibilité de vos emplois du temps

- En Anglais et Espagnol, vous serez affecté dans un groupe de TD.
- **Cette information sera disponible sur le site de l'UFR, à partir du vendredi 15 septembre**

Cela vous permettra de connaître sur LEO votre emploi du temps pour les cours fondamentaux.

Vous pourrez aussi consulter les emplois du temps de l'UE Métier (OFC).

- 
- **N'oublier pas de vérifier la compatibilité de tous vos cours! Connectez vous à intranet LEO !**

Etape 6 : modification de votre inscription pédagogique

- La famille de métier dans l'OFC est choisie pour l'année entière

A partir du 13 septembre, aucune modification ne sera autorisée

Etape 7 : Début des cours

Cours obligatoires / Majeures mineures et cours de l'UE métier fléchés UFR LLASIC :

➤ **18 septembre**

Cours de l'UE métier fléchés UFR LE :

➤ **25 septembre**

Regardez votre emploi du temps en ligne!

Bonne Rentrée à tous